

Date de la demande :

ABONNEMENT PASS SCOLAIRE QUOTIDIEN 2026/2027

Elève externe ou demi-pensionnaire habitant le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et fréquentant un établissement scolaire du territoire

ATTESTATION A REMETTRE A LA DIRECTION TRANSPORT DE NIORT-AGGLOMERATION

CADRE RESERVE A LA FAMILLE : BENEFICIAIRE DE L'ABONNEMENT

Nom : Prénom :

Date de naissance : N° carte Modalis actuelle :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ : Mail :

TRAJET SNCF 2nde classe

Gare de départ :

Gare de d'arrivée :

Signature représentant
légal de l'élève

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE

Commune

Nom établissement :

En classe de :

Signature et tampon de
l'établissement scolaire

CADRE RESERVE A NIORT AGGLO : PRISE EN CHARGE DE L'ABONNEMENT

Le coupon est valable du 2026 au 2027

Part familiale annuelle : 0 €

Code mandataire :

Signature et tampon
Niort Agglo

MODALITES D'UTILISATION DE VOTRE ABONNEMENT

MODALITES POUR UN ABONNEMENT :

1. Vous devez remplir la demande initiale. Ajouter une photo au format photo d'identité ou passeport
2. Une Carte Modalis, nominative est délivrée par la Région Nouvelle Aquitaine, valable pour l'année scolaire en cours. Vous la recevrez directement chez vous.
3. Le Bénéficiaire peut alors activer son titre en présentant sa carte sur un automate en gare de Niort, Beauvoir-sur-Niort, Fors ou de Mauzé-sur-le-Mignon.

Si l'inscription est faite après le vendredi 14 août 2026, un titre provisoire sera délivré, l'élève prendra le TER avec les documents suivants :

- L'attestation délivrée par la CAN direction transport.
- L'abonnement scolaire provisoire délivré par la SNCF pour une durée d'un mois.
- Une pièce d'identité valide.

RENOUVELLEMENT POUR UN ABONNEMENT :

1. Pour les renouvellements, refaire l'inscription en remplissant le document de demande d'abonnement, noter le numéro de la carte actuelle, ne pas joindre de photo

QUE FAIRE EN CAS DE :

1°) PERTE - VOL DE L'ABONNEMENT - DETERIORATION

- Informez Niort Agglo par courrier ou par mail à transports@agglo-niort.fr
- Refaire l'inscription avec photo d'identité
- Le duplicata est gratuit.

2°) CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT OU DE DOMICILE OU ABANDON DE SCOLARITE EN COURS D'ANNEE

Signalez la situation à Niort Agglo par courrier et renvoyez obligatoirement l'abonnement scolaire règlementé (carte et coupon) de transport à :

**Communauté d'agglomération du Niortais
Direction des Transports et de la Mobilité
140 Rue des Equarts - CS 28770
79027 NIORT CEDEX**

**Bureaux ouverts du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**